



# **Ecole Marie Curie Neuville Saint Vaast**

## **Procès verbal du conseil d'école**

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 18 février 2011 . Etaient présents :

Mme Sikora et M Puchois, représentant la municipalité,  
MMmes Finet , Bacqueville , Lejay , Boulmont, Tournant, Wolniczak , Legrand , parents  
d'élèves  
MMmes Garcia, Dubuis, Fardel, Manie, M Longuet , enseignants  
M Chiroux , DDEN

Absents excusés      M Detève Inspecteur Arras 3  
Mme Péru, M Descamps, parent d'élèves  
M Zanelli, enseignant

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**Préambule :**            Mme Dubuis remercie la municipalité pour la rapidité de l'installation  
d'un lavabo avec eau chaude dans les toilettes des petits.

                              Mme Finet , au nom de l'APE , remercie tous ceux qui ont participé au  
succès du marché de Noël ( enfants, parents, enseignants...)

### 1 Revêtement du sol de la salle de sports (demande parentale)

Le sol de la salle de sports a été refait pendant les vacances de Noël. Du fait des températures faibles , il n'a pas été possible d'aérer car le revêtement nécessitait une température supérieure à 5° pendant son séchage, ce qui explique les odeurs résiduelles. Il est rappelé que ce revêtement est conforme aux normes de sécurité et ne contient pas de solvant dangereux.

### 2 Sorties des élèves

Une réunion a eu lieu le mardi 1<sup>er</sup> février pour affiner les entrées et sorties du fait de la fin des travaux. Une diffusion écrite a été faite aujourd'hui, ainsi qu'une mise en ligne sur le site. Un rappel des principes et des difficultés est fait.

Des échanges ont lieu :

- Des barrières supplémentaires seront bientôt installées à l'extérieur de l'école car des voitures se garent sur le trottoir et occasionnent un danger supplémentaire.
- Faut-il demander à la gendarmerie de passer régulièrement ?

- L'école a à gérer la sécurité à la sortie d'environ 120 élèves.
- L'inaccessibilité pour les poussettes est abordée.
- Des parents laissent leurs enfants livrés à eux-mêmes
- L'idée de panneaux pour éduquer les parents est abordée.
- Les règles de sécurité ne sont pas respectées à la sortie par de nombreux élèves (traversée en dehors des passages protégés)

### 3 Bilan intermédiaire des aides personnalisées

Une aide correspond à un élève par jour et par domaine. Un élève peut bénéficier de quatre aides par semaines ; dans un tel cas, il est donc comptabilisé quatre fois.

#### Bilan qualitatif

|           |   |              |
|-----------|---|--------------|
| TPS/PS/MS | 12  | dont 4 refus |
| MS/GS     | 36  | pas de refus |
| CP/CE1    | 16  | pas de refus |
| CE1/CE2   | 35  | pas de refus |
| CM1/CM2   | 32  | pas de refus |
| Total     | 131 aides soient 26% d'élèves concernés sur un total de 127 |              |

#### Bilan quantitatif

##### TPS/PS/MS

Une aide a été proposée à tous les petits du fait qu'une évaluation en début d'année s'avérait impossible. Elles sont bénéfiques pour tous chez les petits qui communiquent désormais avec la maîtresse.

##### MS/GS

Aides en jeux mathématiques  
Des retards sont constatés ( l'enfant n'arrivait pas à se lever)  
Le caractère non obligatoire permet ces écarts de fréquentation.  
Les enfants qui viennent en aides entrent mieux dans l'activité qui suit  
La durée (30 mn) est bien adaptée aux enfants de maternelle.

##### CP/CE1

La durée est adaptée aux enfants.  
Les enfants sont bien disponibles le matin.  
Un élève est très souvent en retard , ce qui nuit à l'efficacité.

##### CE1/CE2

Les aides permettent de remédier à des difficultés passagères.  
Elles permettent d'aborder des notions de manière différente.  
Pour que les aides soient encore plus efficaces, il faudrait que les quelques retardataires respectent mieux les horaires car ils se pénalisent et gênent les autres.  
Le créneau horaire est bien situé dans la journée.

##### CM1/CM2

Les remarques concernant les retardataires sont les mêmes.  
Les horaires ( le matin et 30 mn) sont adéquats .  
Elles permettent une réelle individualisation quant aux exigences qu'on peut avoir avec les élèves. Le travail demandé est plus intense, plus interactif que dans le cadre habituel de la classe.

Quelques remarques :

- Si on s'engage à être présent, on s'engage aussi à être à l'heure.
- Ce n'est pas toujours facile à cause des horaires de travail des parents.

#### 4 Présence d'enfants lors de réunions avec les parents

La cour est désormais inaccessible aux enfants lors des réunions parents-enseignants. (voir dernier PV du conseil d'école). A partir de 17h, la cour de l'école relève des activités périscolaires.

Des échanges ont lieu :

- La surveillance des enfants incombe aux parents lors de ces réunions.
- Si on choisit de venir avec ses enfants, on les surveille.
- Il y a une garderie pour les accueillir au moins jusqu'à 18h30.
- Il serait souhaitable de le rappeler aux parents lors de l'invitation à la réunion.
- On pourrait peut-être se réunir plus tôt.
- Il est symboliquement négatif de laisser des enfants livrés à eux-mêmes dans une école.

Le Directeur  
B Longuet